



» Communauté de communes du Pays Riolais

Formulaire N°1

**À RETOURNER
REPLI ET SIGNÉ**

Demande de travaux

INFORMATIONS USAGERS

Afin de prendre connaissance des règlements, tarifs, calendrier de collecte nous vous invitons à vous rendre sur le site : www.cc-pays-riolais.fr

Pour tous renseignements complémentaires, le Service Relation Usagers, reste à votre disposition du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30 au 03.84.91.91.45

Ce formulaire dûment rempli et signé doit nous être retourné suivant les possibilités suivantes :

- **le site de la CCPR** : <http://www.cc-pays-riolais.fr>

- **par e-mail** : serviceeau@cc-pays-riolais.fr

- **par voie postale** : Communauté de communes du Pays Riolais
Service Eau et Assainissement
Parc d'Activités 3R Rioz Nord Est
Rue des Frères Lumière
70190 RIOZ

- **A la Maison Communautaire à l'adresse indiquée ci-dessus et aux horaires d'accueil :**

Lundi au Vendredi entre 8 h 30 et 12 h 30

Pour les communes de **Boulot, Etuz, Montboillon et Oiselay et Grachaux** qui sont en DSP (Délégation de Service Public) merci de vous rapprocher de GAZ et EAUX au 09.77.42.94.33 pour toutes demandes relative à l'eau potable.

Aulx-lès-Cromary
Bonnevent-Velloreille
Boulot
Boult
Bussières
Buthiers
Chambornay-lès-Bellevaux
Chaux-la-Lotière
Cirey
Cromary
Etuz
Fondremand
Grandvelle-et-le-Perrenot
Hyet
Maizières
La Malachère
Le Cordonnet
Montarlot-lès-Rioz
Montboillon
Neuve-lès-Cromary
Oiselay-et-Grachaux
Pennesières
Perrouse
Quenoche
Recologne-lès-Rioz
Rioz
Ruhans
Sorans-lès-Breurey
Traitiéfontaine
Trésilley
Vandelans
Villers-Bouton
Voray-sur-l'Ognon

Retrouvez-nous sur



Communauté de communes du Pays Riolais
Parc d'activités 3R Rioz-Nord-Est - Rue des Frères Lumière - 70190 RIOZ
03-84-91-84-94 www.cc-pays-riolais.fr

Vous souhaitez raccorder votre propriété au réseau public d'eau potable et/ou d'assainissement :
Afin de nous permettre d'étudier votre projet, nous vous remercions de cocher les cases et remplir ce dossier de demande de branchement, puis nous le retourner complété des documents demandés.
Après réception de votre dossier complet, nous vous transmettrons un devis.
Votre branchement sera réalisé après l'acceptation du devis et l'obtention des différentes autorisations administratives.
Au démarrage des travaux, un acompte de 30% du devis accepté vous sera facturé puis le solde à l'achèvement des travaux.
Un forfait de frais de gestion de dossier vous sera facturé.

Demandeur

VOUS ETES :

- Propriétaire(s)
- Locataire(s), (dans ce cas joindre un justificatif et accord du propriétaire)
- Lotisseur / Aménageur
- Collectivité

PERSONNE(S) PHYSIQUE(S)
Civilité :
Nom d'usage :
Prénom(s) :
Adresse mail :
Numéro de téléphone : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

PERSONNE MORALE (société, association, syndic. etc.)
Raison sociale :
N° SIRET - N° SIREN :
Représenté par :
Civilité :
Nom d'usage :
Prénom(s) :
Qualité du représentant :
Adresse mail :
Numéro de téléphone : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse
Adresse :
Code postal : _ _ _ _ _ _ Commune :

NATURE DES TRAVAUX DEMANDES
<input type="checkbox"/> Branchement neuf : <input type="checkbox"/> Eau potable <input type="checkbox"/> Eaux usées
<input type="checkbox"/> Déplacement ou modification d'un regard d'eau potable et son compteur
<input type="checkbox"/> Déplacement ou modification du compteur d'eau potable
<input type="checkbox"/> Déplacement ou modification d'un regard d'eaux usées
<input type="checkbox"/> Suppression définitive du branchement

LIEU D'INTERVENTION

Adresse :

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune :

Lotissement : Lieu-dit :

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS COMPLEMENTAIRES

Dans le cas d'une construction neuve ou de rénovation dont le projet est confié à un tiers, veuillez renseigner les coordonnées le nom de la société responsable en qualité de maçon, de terrassier, d'architecte, de concepteur ou de maître de d'œuvre :

Civilité :

Nom d'usage / Raison sociale :

Qualité du représentant :

Adresse :

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune :

Lotissement : Lieu-dit :

Adresse mail :@.....

Numéro de téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Votre projet est soumis à une demande d'urbanisme : OUI NON

Si oui, renseigner ci-dessous :

Permis de construire Numéro :

Permis d'aménager Numéro :

Certificat d'urbanisme Numéro :

Déclaration préalable Numéro :

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Votre projet concerne :

Une maison individuelle

Un habitat collectif Nombre de logements :

Un établissement professionnel Un établissement public

Un établissement industriel Une exploitation agricole

Type d'activité :

Pour les établissements professionnels, publics, industriels ou agricoles, si vous produisez des eaux assimilées domestique ou autres que domestique, vous avez la possibilité de demander le raccordement au réseau d'assainissement collectif. Pour se faire, vous devez saisir le Service de l'Eau et de l'Assainissement de votre demande expresse au moyen du formulaire mis à votre disposition, en plus de la présente demande de travaux de branchement.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Pour chaque type de branchement, veuillez indiquer le nombre de branchements souhaités :

Nombre de branchements souhaités * :	Eau potable :
	Eaux usées :

* Pour toute demande supérieure à 1 branchement, merci de prendre contact avec le service Eau / Assainissement au 03.84.91.91.45.

REALISATION DES TRAVAUX SOUS LE DOMAINE PUBLIC

Vous souhaitez faire :

- Réaliser la totalité des travaux de branchement sur le domaine public par le Service de l'eau et de l'assainissement.
- Réaliser **la partie de travaux de branchement par un tiers** (merci de prendre contact avec le service Eau / Assainissement au 03.84.91.91.45, qui vous communiquera les démarches à suivre).

PROGRAMATION DES TRAVAUX ET MISE EN SERVICE

Vous souhaitez que les travaux soient réalisés à la date du :

Les travaux seront réalisés après acceptation du devis à la diligence du Service de l'Eau et de l'Assainissement lorsque les conditions de réalisation le permettent. A noter qu'un délai minimum de six semaines est nécessaire avant le début des travaux.

A réception du devis établi par le Service de l'eau et de l'Assainissement, valant notification de l'acceptation de branchement par le Service de l'eau et de l'Assainissement, et avant la réalisation des travaux, **le demandeur devra prendre contact avec le Service de l'eau et de l'Assainissement pour organiser un rendez-vous sur place** afin d'implanter conjointement le(s) branchement(s) et vérifier les prescriptions et réglementations de voirie en présence du gestionnaire de voirie.

Une fois les travaux réalisés et réputés conformes, vous souhaitez la mise en service immédiate de votre (vos) branchement(s).

OUI :

La mise en service est subordonnée à l'ouverture du branchement et entraîne la souscription d'un abonnement et par conséquent, le paiement des frais d'accès, le paiement de la part fixe (même en l'absence de consommation) et le paiement de la part variable sur la consommation.

NON :

Le branchement sera fermé dans l'attente d'une demande d'ouverture entraînant la souscription à un abonnement.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Plan de situation dans la commune
- Plan de masse en indiquant l'emplacement souhaité du regard de branchement d'eau potable et/ou du regard de branchement d'assainissement
- Copie de l'arrêté ou avis de l'acte d'urbanisme ou de l'attestation de dépôt
- En cas de passage de canalisation sur terrain privé : copie de l'autorisation de passage
- Attestation construction existante TVA 10% (CERFA 1301-SD)
- Si une déconnexion de fosse est nécessaire, joindre l'attestation de déconnexion de fosse septique ou fosse toutes eaux que vous aurez retiré auprès du Service de l'Eau et de l'assainissement.
- Si les rejets produits par l'immeuble ou l'établissement faisant l'objet de la demande de travaux de branchement sont des eaux usées assimilées domestique ou autres que domestique, vous devez fournir une demande d'autorisation de déversement d'eaux usées assimilées domestique ou autres que domestiques au réseau public d'assainissement que vous aurez retiré auprès du Service de l'Eau et de l'Assainissement.

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné(e)

- Déclare avoir pris connaissance des règlements de service eau potable et assainissement collectif
- S'engage à ne pas entreprendre la partie des travaux par l'entreprise de mon choix avant réception du devis établi par le Service de l'eau et de l'Assainissement, valant notification de l'acceptation de branchement par le Service de l'eau et de l'Assainissement
- Certifie exact les renseignements fournis et s'engage à ne pas modifier les travaux faisant l'objet de la demande sans avoir obtenu l'accord préalable du Service de l'Eau et de l'Assainissement

Fait à, le

Signature :